

Fiche d'accompagnement des nouveaux doctorants et nouvelles doctorantes

Tout d'abord bienvenue à vous, nouveau/nouvelle doctorant.e ! Nous vous souhaitons un bon séjour à Lyon et que ces trois futures années soient remplies de découvertes à la fois mathématiques et personnelles, et ce dans un cadre d'épanouissement et de bien-être. Nous vous proposons cette fiche afin de vous fournir un certain nombre d'informations qui peuvent vous être utiles tout au long de votre thèse.

Vous pouvez retrouver ce document ainsi que d'autres sur la page dédiée aux doctorant.e.s sur le site de l'ICJ ici : <http://math.univ-lyon1.fr/page-doctorant-e-s>.

✚ Qui sont les rédacteurs et rédactrices de cette fiche ?

- **Le Bureau des Doctorants et des Doctorantes** : il représente votre moyen de communication avec la direction du laboratoire. Il est là pour répondre à certaines de vos questions ou vous renvoyer vers les personnes compétentes. Il est composé actuellement de Marina POULET et Dimitri COBB.
- **Les représentant.e.s des Doctorants et des Doctorantes auprès de l'École Doctorale** : ils/elles représentent les doctorant.e.s auprès de l'École Doctorale et sont votre moyen de communication avec sa direction. Actuellement Clément GUERIN est votre représentant.

Nous travaillons de concert concernant certaines problématiques et chacun.e d'entre nous peut vous informer quant aux procédures existantes au sein du Laboratoire et de l'École Doctorale en cas de problème.

✚ Vie quotidienne doctorante à l'ICJ

Afin de pallier l'isolement dont sont potentiellement victimes les doctorants et les doctorantes, il existe quelques possibilités pour partager des moments avec les autres doctorant.e.s :

Tout d'abord si vous ne parlez pas bien français ce n'est pas grave. Tout le monde peut parler en anglais et vous inclure dans la discussion. N'hésitez pas à changer de langue sans prévenir !

- **Le séminaire des doctorants et des doctorantes a lieu un lundi sur deux à 10h15** (soit à Braconnier en salle Fokko du Cloux, soit à l'ENS en salle 435). Il est organisé cette année par Gabriele SBAIZ, Corentin FIEROBE (ENS), Gauthier CLERC et Mete DEMIRCIGIL.

Pour recevoir les annonces de ce séminaire il est nécessaire d'être sur la mailing list doctorants en allant voir l'administration (voir paragraphe Démarches/Secrétariat ICJ).

À noter que le séminaire des doctorant.e.s est toujours précédé d'un moment convivial où café et viennoiseries sont disponibles.

- **Un autre instant de prédilection pour partager un bon moment est le déjeuner.** Il existe plusieurs endroits pour manger :
 - **Le CROUS.** En raison de votre statut étudiant vous avez dû recevoir un mail vous invitant à activer votre compte IZLY. C'est sur ce compte que vous pouvez mettre de l'argent et ainsi manger au CROUS. Il n'est pas très cher mais très peu de personnes y vont.

- **DOMUS est le restaurant du personnel de la faculté.** Pour y accéder vous devez avoir fini votre inscription et avoir votre carte étudiante. Pour payer il vous suffit de créditer votre carte étudiante avec du liquide ou votre carte bleue à la caisse lors de votre premier passage.

C'est l'endroit où la plupart des doctorants et doctorantes vont manger. Il existe plusieurs groupes en fonction des horaires, il y a celui de 11h30, celui de 13h et un autre groupe qui mange entre les deux. Dans tous les cas, chacun de ces groupes fait le tour des bureaux des doctorant.e.s pour vous inviter à manger avec eux.

- **Salle Rencontre.** Il existe aussi la possibilité de préparer soi-même des repas et de les manger au laboratoire. Si vous êtes dans ce cas sachez que vous n'êtes pas le seul et que vous pouvez aussi faire un groupe qui mange dans la salle rencontre. Un frigo et un four micro-ondes sont d'ailleurs disponibles en salle des rencontres à cet effet.
- **Séminaires et convivialité.** Enfin, il existe aussi d'autres possibilités pour partager un moment avec d'autres personnes, comme votre séminaire d'équipe ou le café brioche (vendredi matin à 10h) ou tout autre moment de convivialité organisé par les équipes ou le laboratoire.
- **Intranet ICJ.** Un certain nombre d'informations sont disponibles dans l'intranet. Pour vous connecter, merci de faire le point avec les autres doctorant.e.s à ce sujet.

Santé

- Il existe au sein de l'Université Lyon 1, un **Service de Médecine et Santé au Travail du Personnel**, dont le but est de promouvoir et de maintenir le bien-être physique, mental et social des employé.e.s, et donc des doctorant.e.s rémunéré.e.s par l'université. Chaque doctorant.e rémunéré.e par l'université devra faire l'objet d'une visite médicale obligatoire auprès de ce service durant son doctorat ; la convocation se fait par e.mail. Vous pouvez cependant contacter le Service de Médecine et Santé au Travail du Personnel au préalable si vous le souhaitez. À noter qu'avec certains financements, les doctorant.e.s ne peuvent être reçu.e.s par le Service de Médecine et Santé au Travail du Personnel ; nous vous invitons le cas échéant à vous reporter au paragraphe ci-dessous concernant le Service de Santé Universitaire.
- **Le Service de Santé Universitaire** (SSU avec le profil étudiant) a pour mission d'assurer la prévention, la promotion de la santé et le soin (par le biais de consultations) des étudiant.e.s. Celui-ci regroupe une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmier.e.s et de psychologues. Ce service propose des bilans de santé, des consultations spécialisées (psychologie, psychiatrie, gynécologie, diététique-nutrition, addictologie), ou encore des séances de relaxation ou de gestion du stress.

Voir leur site Internet (<https://etu.univ-lyon1.fr/guide-pratique/sante/ssu-service-de-sante-universitaire-793033.kjsp>) pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous.

Sport

- **Le CLASUP** vous permet en tant que personnel de la faculté, de vous inscrire à des activités sportives pour un budget entre 60 et 100 euros par an en fonction de l'activité. Par exemple, l'escalade est prévue actuellement dans le gymnase de la faculté le mardi entre 12h et 14h. Les locaux du CLASUP se trouvent en dessous de DOMUS.
- **SUAPS.** En tant qu'étudiant.e de l'Université Lyon 1, vous pouvez assister gratuitement aux cours de sports du SUAPS qui propose un large éventail de sports. Pour plus d'informations, aller sur le site du SUAPS et choisir "Autre" (<https://suaps.univ-lyon1.fr/presentation/autres-etudiants-lyon-1/>).

Financements divers

- **Remboursement de transport.** Les doctorant.e.s rémunéré.e.s par l'université et utilisant les transports en commun peuvent demander une participation aux frais de transport domicile/travail. Les conditions de cette participation aux frais ainsi que toutes les informations relatives sur la procédure sont disponibles dans la "Note sur les remboursements de transport", qui se trouve sur l'intranet de l'université (https://intranet.univ-lyon1.fr/ressources-humaines/service-central-paie/participation-aux-frais-de-transport/note-sur-les-remboursements-de-transport-781704.kjsp?RH=RH_E#.X2RyOIVgqUk).
- **Aide pour le logement.** Il existe différentes aides financières pour payer son loyer. Sous certaines conditions, il est possible de demander l'une d'elles. Voici leurs noms et des liens qui vous expliquent si vous pouvez y avoir accès :
 - Aide Personnalisée au logement (APL)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12006>
 - Allocation de logement familiale (ALF)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13132>
 - Allocation de logement sociale (ALS)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1280>
- **Prime d'activité.** Selon certaines conditions, il vous est possible d'être éligible à la prime d'activité (qui ne peut a priori pas se combiner avec l'aide au logement). Pour cela il suffit d'en faire la demande, cette demande devra être renouvelée ensuite tous les trois mois.

Les conditions d'éligibilité sont disponibles sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2882>

Site de simulation : (Il faut savoir que cela peut revenir aux alentours de 65 € par mois.)

<https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/simulateurpa>.

Démarches

- **Obligatoires :**
 - **Secrétariat ICJ.** En tant que nouveau/nouvelle doctorant.e, il est nécessaire que vous soyez enregistré.e comme personnel hébergé de l'ICJ. Pour cela, vous devez passer par le secrétariat du laboratoire (bureau 203) et remplir le formulaire *ad hoc*. Grâce à lui, vous obtiendrez aussi votre compte mail ICJ et une place dans un bureau.
 - **SIGED.** L'inscription à l'université est semée d'embûches. Si vous êtes bloqué.e.s dans certaines étapes de l'inscription n'hésitez pas à regarder s'il n'y a pas un bouton commentaire sur lequel appuyer qui vous explique ce qu'il manque pour passer à l'étape d'après, ou à contacter l'assistant.e de Direction de votre école doctorale.

Pour l'ED InfoMath 512, cette personne est Renée EL MELHEM joignable par mail : infomaths@univ-lyon1.fr ou par téléphone au 04 72 43 80 46.

Le lien ci-après guide et répond aux questions fréquentes concernant l'inscription et la réinscription :
http://ediss.universite-lyon.fr/medias/fichier/siged-v2_1532598501726-pdf
 - **Réunion de l'École Doctorale.** Cette réunion concerne les personnes en première année de thèse. Elle a lieu courant Novembre et vous y apprendrez en particulier que vous devez effectuer 100h de formations durant votre thèse.

Elles sont réparties en formations scientifiques (mini-cours lors de conférences, écoles d'été...) et transversales (MathaLyon, liste proposée dans l'onglet "catalogue des formations sur Siged", ...).

Il faudra effectuer au moins 30 heures de chaque type de formation (scientifique et transversale) et les 40 heures restantes feront partie, selon les préférences des doctorant.e.s, de l'une et/ou l'autre des formations.

- **Déclaration GASEL.** Il est important (pour les doctorant.e.s ayant une activité d'enseignement) de renseigner sur GASEL les prévisions de service pour l'année universitaire en cours, même si celles-ci sont encore incertaines. Il sera ensuite possible de les modifier si besoin.
- **Education Nationale.** Si vous êtes agrégé.e de mathématiques, vous devrez faire certaines démarches comme envoyer votre contrat à l'Education Nationale, ainsi que remplir votre dossier de classement. Enfin, vous aurez aussi besoin de faire des vœux quand vous serez en 3^{ème} année, etc.

Si vous rencontrez un problème dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter Bérengère PEYTEL au 04 72 80 62 74 ou par mail à berengere.peytel@ac-lyon.fr. Elle gère les doctorant.e.s contractuel.le.s au rectorat de Lyon.

- **Soutenance de thèse.** Les informations relatives à la soutenance de thèse sont disponibles sur le site de l'Ecole Doctorale, et une réunion est donnée, à cet effet, pour les doctorant.e.s à partir de la troisième année de thèse.

- **Au quotidien :**

- **Ordre de mission.** Attention, tout déplacement hors du lieu de travail principal nécessite un ordre de mission. Les informations à propos de ceux-ci se trouvent sur l'intranet de l'ICJ (Onglet "Mission").
- **Financements.** Plusieurs sources de financement existent pour vos déplacements et séjours hors de Lyon, notamment par le laboratoire ou l'école doctorale. Vous trouverez des informations sur les procédures sur l'intranet du laboratoire (Missions>Formulaires et procédures>Demande de subventions) et sur le site de l'École Doctorale respectivement (Onglet "Soutien Financier"). D'autres sources de financement existent, pouvant provenir d'une équipe ou de votre directeur/directrice ; il faut alors leur poser la question.

ATTENTION ! De manière générale, **ces procédures peuvent prendre du temps !** Essayez si possible de vous y prendre au moins deux mois à l'avance !

Si vous avez des questions supplémentaires ou si vous ne savez pas trop comment remplir les documents, n'hésitez pas à contacter Christine LE SUEUR (bureau 236 – lesueur@math.univ-lyon1.fr) qui vous aidera soit en répondant à la question soit en vous mettant en lien avec la personne adéquate.

- **Fiches de paie.** Très régulièrement les fiches de paie arrivent en retard surtout en début d'année (et encore plus en première année). Elles sont parfois envoyées directement à l'administration de l'ICJ. Dans ce cas, faites le point régulièrement avec Christine LE SUEUR (bureau 236). Si toutefois vous avez besoin de vos fiches de paie en urgence, vous pouvez aller les demander au service paie dans le bâtiment Julie Victoire Daubié en diagonale du bâtiment Braconnier.

Associations doctorantes

- **ENthèSe.** Le blog d'ENthèSe, publie régulièrement des billets sur le travail des jeunes chercheurs et chercheuses, en particulier sur le doctorat (mais pas que, sur le post-doctorat aussi) et aborde des problématiques que vous serez peut-être amené.e.s à rencontrer aussi.

<https://entheses.hypotheses.org/>

- **Le Doctorat à la Loupe.** Le Doctorat à la Loupe est un projet conduit intégralement par deux associations dans le cadre de leur mission de valorisation du Doctorat, l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) et la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC). Le Doctorat à la Loupe s'intègre dans un projet de rédaction d'un Guide du Doctorat soutenu financièrement et moralement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le comité éditorial est indépendant des soutiens financiers et moraux du projet. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des acteur/trices du Doctorat, constitue une référence nationale et transdisciplinaire des bonnes pratiques. Il se présente sous la forme de 23 fiches dont la version, mise à jour en 2018, est consultable sur leur site web :
<https://guide-doctorat.fr/>
- **La Confédération des Jeunes Chercheurs.** La CJC est un regroupement d'une quarantaine d'associations de doctorant.e.s et de docteur.e.s en emploi non permanent, bénévolement impliqué.e.s dans la valorisation du doctorat et sa reconnaissance en tant qu'expérience professionnelle
<https://cjc.jeunes-chercheurs.org/>
- **Et bien d'autres !**

Autres contacts

L'Institut Camille Jordan a mis en place un groupe de personnes-ressources. Celles-ci sont là pour conseiller les doctorant.e.s de manière informelle, en particulier lorsqu'ils/elles vivent des moments difficiles dans leur thèse, dus par exemple à leur relation avec leur directeur/directrice de thèse. Ils/Elles peuvent aussi répondre aux interrogations que les doctorant.e.s sont amené.e.s à se poser.

Ce sont des membres du laboratoire dont voici la liste :

Guillaume Aubrun : aubrun@math.univ-lyon1.fr

Morgane Bergot : bergot@math.univ-lyon1.fr

Christophette Blanchet : christophette.blanchet@ec-lyon.fr

Oriane Blondel : blondel@math.univ-lyon1.fr

Thomas Blossier : blossier@math.univ-lyon1.fr

Elie Bretin : elie.bretin@insa-lyon.fr

Maria Carrizosa : carrizosa@math.univ-lyon1.fr

Frederic Chardard : frederic.chardard@univ-st-etienne.fr

Thibault Espinasse : espinasse@math.univ-lyon1.fr

Benoît Fabreges : fabreges@math.univ-lyon1.fr

Francesco Fanelli : fanelli@math.univ-lyon1.fr

Elise Fouassier : fouassier@math.univ-lyon1.fr

François Lê : fle@math.univ-lyon1.fr

Thomas Lepoutre : thomas.lepoutre@inria.fr

Julien Melleray : melleray@math.univ-lyon1.fr

Nermin Salepci : salepci@math.univ-lyon1.fr

Fabien Vignes-Touneret : vignes@math.univ-lyon1.fr